

LA VIE DES ESCLAVES

La vente aux enchères

Quand le navire négrier arrive en Amérique, les esclaves sont vendus par lots, quatre à cinq fois plus cher qu'ils ont été achetés en Afrique. Avec le bénéfice obtenu, le capitaine se procure des produits tropicaux et reprend la mer vers l'Europe.



La vie sur les plantations

La moitié des esclaves meurt dans les trois ans qui suivent leur arrivée. La vie est particulièrement pénible dans les plantations de canne à sucre. Les plantations peuvent employer jusqu'à 200 esclaves. Les plus chanceux deviennent « esclaves de case » (domestiques), mieux nourris et mieux habillés que les autres. La grande majorité devient des « esclaves de pioche », condamnés aux travaux agricoles.

Des journées épuisantes

Les esclaves travaillent douze à quatorze heures par jour, et même jusqu'au milieu de la nuit pendant la récolte. Une pause-déjeuner est accordée, si l'on peut parler de pause : l'esclave prépare lui-même son repas avec les légumes cultivés sur le lopin de terre qui lui est attribué.

Le Code noir

Le Code noir a été établi en 1685, sous Louis XIV, pour réglementer l'esclavage dans les colonies françaises. Il indique que l'esclave est un « bien meuble » envers lequel le maître a des devoirs : le faire baptiser, lui laisser son dimanche, soigner les malades...

Un deuxième texte est rédigé en 1724, sous Louis XV. Remis en vigueur par Napoléon après la Révolution en 1802, le Code noir est enfin supprimé en 1848.

Punir les esclaves

La majorité des articles du Code noir concerne les punitions :

Article 38 : « L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule ; et la troisième fois, il sera puni de mort. »



Les esclaves « marrons »

Ce terme désigne les esclaves en fuite, dans les montagnes ou la forêt. Les colons blancs lancent à leur poursuite des chasseurs et leurs chiens spécialement dressés. La plupart du temps, ils sont repris et violemment punis.

LA VIE DES ESCLAVES

Vrai ou faux ? Entoure. Si c'est faux, réécris la phrase vraie en-dessous.

a. Les esclaves sont vendus deux fois plus chers qu'ils ont été achetés. **vrai / faux**

b. Le travail sur les plantations au moins 12 heures par jour est épuisant. **vrai / faux**

c. Le repas est fourni aux esclaves pendant leur pause-déjeuner. **vrai / faux**

d. Le tiers des esclaves meurt dans les trois ans qui suivent leur arrivée. **vrai / faux**

e. Le Code noir est un texte rédigé au XVII^e siècle pour les colonies françaises. **vrai / faux**

Écris le nom donné aux esclaves pour chaque définition.

- esclave qui travaille dans les champs : _____

- esclave en fuite : _____

- esclave qui travaille dans la maison du maître : _____

Réponds aux questions en écrivant des phrases.

f. En quelle année le Code noir a-t-il été supprimé ?

g. Où se cachent les esclaves marrons ?

h. Comment punit-on un esclave qui s'est enfui pour la deuxième fois ?
